



## Mesure de la fréquentation des lieux de mémoire



*Avant de commencer, nous vous invitons à consulter les réponses aux questions ci-dessous sur la collecte des informations que nous réalisons ainsi que sur la sécurité et la protection des données qui en découlent :*

Pour cela, cliquer sur les liens ci-dessous :

[Pourquoi répondre ?](#)

[Comment sont stockées les informations que je transmets en ligne ?](#)

[Qui peut utiliser ces informations ?](#)

[Cette enquête respecte-t-elle ma vie privée ?](#)

[Pourquoi dois-je donner mon nom et mon prénom alors que l'enquête est anonyme ?](#)

[Quelles garanties a le citoyen que les fichiers ne seront pas utilisés par d'autres administrations ou par des entreprises commerciales ?](#)

← Précédent



Suivant

## Pourquoi répondre ?

L'enquête sur la fréquentation touristique des lieux de mémoire est une opération menée conjointement par la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) et le Service statistique ministériel de la Défense (OED), du ministère des Armées, avec le concours de la société Inkidata pour la réalisation du terrain de l'enquête.

Le traitement et l'exploitation des données recueillies ont été confiés par le ministère des armées à Inkidata. Ils seront réalisés de manière confidentielle pour le compte du ministère des armées. Inkidata a inscrit le dispositif dans son registre RGPD.

Cette opération statistique a reçu un avis d'opportunité favorable pour les années 2018, 2019 et 2020 de la part de la commission « *Entreprises et stratégies de marché* » du Cnis (Conseil national de l'information statistique) lors de sa réunion du 29 septembre 2017.

## Comment sont stockées les informations que je transmets en ligne ?

En fin de collecte, la société Inkidata transmet les informations recueillies à l'OED, qui sont ensuite détruites du serveur de la société.

Les données transmises à l'OED sont conservées sur un serveur sécurisé du ministère des Armées.



DIRECTION DES PATRIMOINES,  
DE LA MÉMOIRE ET DES ARCHIVES

## Mesure de la fréquentation des lieux de mémoire



### Qui peut utiliser ces informations ?

Seul l'OED, service statistique ministériel de la défense, est habilité à exploiter vos réponses aux questionnaires en ligne. La loi garantit la confidentialité des informations. L'utilisation des données individuelles pour des finalités autres que statistiques est illégale.

Retour



## Cette enquête respecte-t-elle ma vie privée ?

L'enquête sur la fréquentation touristique des lieux de mémoire est une opération entièrement sécurisée.

Elle respecte les procédures de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, la Cnil.

L'OED est le seul et unique organisme qui peut exploiter vos questionnaires. Il est donc impossible que vos informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal.

Toutes les statistiques liées à cette enquête sont anonymisées.

Comme toutes les personnes qui ont accès à vos questionnaires, Inkidata est tenu au secret professionnel. Toutes vos réponses sont donc strictement confidentielles. Vos noms et prénoms ne sont utilisés que pendant la période d'enquête, afin de s'assurer qu'aucun site n'est comptabilisé deux fois.

## Pourquoi dois-je donner mon nom et mon prénom alors que l'enquête est anonyme ?

Les noms et prénoms facilitent le travail de collecte. En effet, les agents d'Inkidata peuvent ainsi mieux organiser leur travail à l'aide des noms et prénoms et plus facilement contacter par téléphone la personne de référence pour répondre le cas échéant.

Une fois les opérations de collecte et de contrôles post-collectes effectués, les noms et prénoms des personnes sont détruits des fichiers d'Inkidata.

La confidentialité des informations individuelles est garantie. La loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques impose le secret sur toutes les réponses fournies. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés est applicable au traitement des informations recueillies lors de l'enquête. Ce traitement est encadré très précisément par le décret en Conseil d'État du 5 juin 2003 sous le contrôle de la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés).



DIRECTION DES PATRIMOINES,  
DE LA MÉMOIRE ET DES ARCHIVES

## Mesure de la fréquentation des lieux de mémoire



### **Quelles garanties a le citoyen que les fichiers ne seront pas utilisés par d'autres administrations ou par des entreprises commerciales ?**

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) contrôle l'exploitation des fichiers. Toutes les informations collectées sont couvertes par le secret statistique (loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée) et aucune information identifiable ne peut être cédée à une autre administration, à une entreprise ou à une personne physique.

Retour







## Informations sur la structure

*Si des informations sont pré-remplies, nous vous remercions de les vérifier et de les rectifier le cas échéant.*

**Le questionnaire concerne le site :**

*Si le nom du site comporte une erreur, n'hésitez pas à inscrire le nom exact ci-dessous :*

**A notre connaissance, vous êtes notre contact également pour les sites suivants (vous avez reçu ou recevrez un lien vers une plateforme en ligne par courriel pour chacun d'entre eux) :**

*Si vous gérez d'autres sites non indiqués ci-dessus, vous pourrez les mentionner en fin de questionnaire*

← Précédent



Suivant →

## Informations sur la structure (suite)

### Quel est le statut juridique de la structure qui gère le site ?

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="radio"/> Association                             | <input type="radio"/> Collectivité territoriale (commune, département, région et autres collectivités locales) | <input type="radio"/> Société (SA, SARL, SAS ...)      |
| <input type="radio"/> Fondation                               | <input type="radio"/> Etablissement public (EPA, EPIC)   | <input type="radio"/> Sans statut juridique            |
| <input type="radio"/> Ministère des armées                    | <input type="radio"/> Etablissement public étranger / Entité gouvernementale étrangère                         | <input type="radio"/> Ce site est fermé définitivement |
| <input type="radio"/> Autre administration publique de l'État | <input type="radio"/> Société d'économie mixte (SEM) / Groupement d'intérêt public (GIP)                       | <input type="radio"/> Autre                            |

Autre, précisez :

Numéro Siret de la structure : 14 chiffres   Non connu ou non concerné

Numéro RNA de la structure :   Non connu ou non concerné

← Précédent



Suivant →

## Caractéristiques de votre site

*Nous recueillons maintenant des informations concernant le site.*

*Si des informations sont pré-remplies, nous vous remercions de les vérifier et de les rectifier le cas échéant.*

### Organisez-vous des :

	Oui	Non
Commémorations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Activités pédagogiques (ateliers, JDC, CNRD*...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Expositions temporaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Conférences, colloques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Spectacles (théâtre, cinéma...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autres, précisez :

*\*CNRD : Concours national de la résistance et de la déportation*

## Caractéristiques de votre site

Année de création du site : *Format 4 chiffres*

Quel(s) conflit(s) sont abordés (totalement ou partiellement) au travers de l'activité du site ?

- 1870-1871
- 1ère guerre mondiale
- 2ème guerre mondiale
- Conflits post 1945
- Hors conflit

Précisez le(s) conflit(s) post 1945 :

## Caractéristiques de votre site

### De quel(s) type(s) de site s'agit-il ?

*Plusieurs réponses possibles*

- Site témoin (forts, batteries, champs de bataille...)
- Site commémoratif (nécropole, mémorial...)
- Site informatif et pédagogique (musée, centre d'interprétation...)
- Autre(s)

Autre(s), précisez :

### Votre site est-il ouvert :

*Plusieurs réponses possibles*

- A horaires et dates fixes
- Sur demande
- Autre(s)

Autre, précisez :

## Caractéristiques de votre site

### Quel(s) type(s) de visite(s) proposez-vous ?

*Plusieurs réponses possibles*

- Libre
- Audio-guidée
- Guidée / Accompagnée
- Autre(s)

Autre, précisez :

Le site dispose-t-il d'une boutique ?  Oui  Non

← Précédent



Suivant →

## Fréquentation du site en 2018

*Passons maintenant aux questions concernant la fréquentation du site en 2018.*

*Si des informations sont pré-remplies, nous vous remercions de les vérifier et de les rectifier le cas échéant.*

*Les informations pré-remplies proviennent de vos réponses au questionnaire en ligne lors de la collecte précédente.*

Nombre de mois d'ouverture du site dans l'année 2018 :  mois

Précisez les raisons de la fermeture du site certains mois en 2018 :

**En 2018, avez-vous proposé des visites :**

- Uniquement gratuites (dont invitations)
- Uniquement payantes
- Les 2 : gratuites et payantes

**Savez-vous estimer précisément la fréquentation de votre site pour l'année 2018 ?**

- Oui, précisément, notre décompte des entrées le permet
- Oui, approximativement
- Non, pas du tout

← Précédent



Suivant →

## Fréquentation du site en 2018 (suite)

Quel a été le nombre d'entrées en 2018 ?  entrées

*Entrée = accès physique au site. Elle peut être gratuite ou payante.*

***Ce nombre dépasse les 11 000 000 et semble donc erroné.  
(si ce n'est pas le cas, mettez 11000000 et mentionnez le vrai chiffre à la dernière  
page du questionnaire avec vos éventuelles autres remarques)***

Avec quel(s) système(s) de comptage des entrées avez-vous effectué ce décompte ?

*Plusieurs réponses possibles*

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> visuel                        | <input type="checkbox"/> des cartes pass   |
| <input type="checkbox"/> des billets unitaires vendus  | <input type="checkbox"/> tapis de comptage |
| <input type="checkbox"/> des billets de groupes vendus | <input type="checkbox"/> autre(s)          |
| <input type="checkbox"/> des abonnements               |  |

Autres, précisez :



## Fréquentation du site en 2018 (suite)

*Nous vous proposons de donner un chiffre approximatif du nombre d'entrées  
ou à défaut un intervalle :*

*Entrée = accès physique au site. Elle peut être gratuite ou payante.*

Donnez un chiffre approximatif du  
nombre d'entrées en 2018 :

entrées

***Ou à défaut :***

Dans quel intervalle se situait  
le nombre d'entrées en 2018 ?

entre  et  entrées

## Fréquentation du site en 2018 (suite)

Quelle était la part des entrées gratuites en 2018 ?

% d'entrées gratuites  Vous ne savez pas répondre

Quelle était la part des groupes dans les entrées en 2018 ?

% de groupes dans le total des entrées  Vous ne savez pas répondre

Quelle était la part des scolaires dans les groupes en 2018 ?

% de scolaires dans les groupes  Vous ne savez pas répondre

Quelle était la part d'élèves d'une école militaire dans les groupes en 2018 ?

% d'élèves d'écoles militaires dans les groupes  Vous ne savez pas répondre

Quelle était la part des nationalités étrangères dans les entrées en 2018 ?

% de nationalités étrangères  Vous ne savez pas répondre

## Mesure de la fréquentation des lieux de mémoire

Quelles étaient les trois nationalités étrangères les plus représentées en 2018 ?

Allemands

Américains des USA

Australiens

Belges

Britanniques

Canadiens

Espagnol

Irlandais (de l'EIRE)

Italiens

Néerlandais

Russes

Glissez-déposez vos réponses ici, et ordonnez-les

*Vos réponses doivent être ordonnées de 1 à 3*

← Précédent



Suivant →

## Fréquentation du site en 2019

Passons maintenant aux questions concernant la fréquentation du site en 2019.

Nombre de mois d'ouverture du site dans l'année 2019 :  mois

Précisez la raison de la fermeture du site certains mois en 2019 :

- En 2019, avez-vous proposé des visites :
- Uniquement gratuites (dont invitations)
  - Uniquement payantes
  - Les 2 : gratuites et payantes

Savez-vous estimer précisément la fréquentation de votre site pour l'année 2019 ?

- Oui, précisément, notre décompte des entrées le permet
- Oui, approximativement
- Non, pas du tout

← Précédent



Suivant →

## Fréquentation du site en 2019 (suite)

Quel a été le nombre d'entrées en 2019 ?  entrées

Entrée = accès physique au site. Elle peut être gratuite ou payante.

**Valider votre saisie en cochant ici :**

Rappel du nombre d'entrée 2018 : ...

L'évolution du nombre d'entrées entre 2018 et 2019 est donc de ...%.

**Vous pouvez rectifier vos saisies si nécessaire.**

**Ce nombre dépasse les 11 000 000 et semble donc erroné.**

**(si ce n'est pas le cas, mettez 1100000 et mentionnez le vrai chiffre à la dernière page du questionnaire)**

**Avec quel(s) système(s) de comptage des entrées avez-vous effectué ce décompte ?**

Plusieurs réponses possibles

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> visuel                        | <input type="checkbox"/> des cartes pass   |
| <input type="checkbox"/> des billets unitaires vendus  | <input type="checkbox"/> tapis de comptage |
| <input type="checkbox"/> des billets de groupes vendus | <input type="checkbox"/> autres(s)         |
| <input type="checkbox"/> des abonnements               |  |

Autres, précisez :

## Fréquentation du site en 2019 (suite)

*Nous vous proposons de donner un chiffre approximatif du nombre d'entrées  
ou à défaut un intervalle :*

*Entrée = accès physique au site. Elle peut être gratuite ou payante.*

Donnez un chiffre approximatif du  
nombre d'entrées en 2019 :

 entrées

***Ou à défaut :***

Dans quel intervalle se situait  
le nombre d'entrées en 2019 ?

entre  et  entrées

*Valider votre saisie en cochant ici :*

*Rappel du nombre approximatif d'entrées 2018 : ...  
L'évolution du nombre d'entrées entre 2018 et 2019  
est donc de ...%.  
Vous pouvez rectifier vos saisies si nécessaire.*

*Valider votre saisie en cochant ici :*

*Rappel du nombre maximum 2018 : ... entrées  
L'évolution du nombre d'entrées entre 2018 et 2019  
(nombre maximum) est donc de ...%.  
Vous pouvez rectifier vos saisies si nécessaire.*

## Fréquentation du site en 2019 (suite)

Quelle était la part des entrées gratuites en 2019 ?

% d'entrées gratuites  Vous ne savez pas répondre

*Part des entrées gratuites en 2018 : ...%  
Vous pouvez rectifier vos saisies si nécessaire.*

Quelle était la part des groupes dans les entrées en 2019 ?

% de groupes dans le total des entrées  Vous ne savez pas répondre

*Part des groupes en 2018 : ...%  
Vous pouvez rectifier vos saisies  
si nécessaire.*

Quelle était la part des scolaires dans les groupes en 2019 ?

% de scolaires dans les groupes  Vous ne savez pas répondre

*Part des scolaires en 2018 : ...%  
Vous pouvez rectifier vos saisies  
si nécessaire.*

Quelle était la part d'élèves d'une école militaire dans les groupes en 2019 ?

% d'élèves d'écoles militaires  Vous ne savez pas répondre

*Part des militaires en 2018 : ...%  
Vous pouvez rectifier vos saisies si  
nécessaire.*

Quelle était la part des nationalités étrangères dans les entrées en 2019 ?

% de nationalités étrangères  Vous ne savez pas répondre

*Part des nationalités étrangères  
en 2018 : ...%  
Vous pouvez rectifier vos saisies  
si nécessaire.*

*Valider vos saisies en cochant ici :*

← Précédent



Suivant →

## Mesure de la fréquentation des lieux de mémoire

Quelles étaient les trois nationalités étrangères les plus représentées en 2019 ?

Allemands

Américains des USA

Australiens

Belges

Britanniques

Canadiens

Espagnol

Irlandais (de l'EIRE)

Italiens

Néerlandais

Russes

Glissez-déposez vos réponses ici, et ordonnez-les

*Vos réponses doivent être ordonnées de 1 à 3*

← Précédent



Suivant →



## L'emploi sur votre site en 2019

Votre site a-t-il eu recours à l'emploi salarié en 2019 ?  Oui  
 Non

***Emploi salarié :** Personnes salariées rémunérées, en CDI ou en CDD, y compris vacataires, intérimaires, agents de la fonction publique (civils ou militaires) rémunérés par le site, contrats aidés, services civiques, apprentis et stagiaires.*

***Sont exclus ici :** les personnels mis à disposition non rémunérés par le site (personnels de la mairie, du département, d'une administration...) et les prestataires comme les micro-entrepreneurs.*

En moyenne, combien de salariés comptait votre site en 2019 ?  salariés

*Moyenne mensuelle sur l'année civile (prendre en compte les seuls mois d'ouverture)*

*Par exemple, votre site est ouvert de juin à août et ferme le reste de l'année. Il avait 6 salariés en juin, 7 en juillet et 8 en août. La moyenne mensuelle est de  $(6+7+8)/3 = 7$  salariés*

Combien votre site a-t-il compté de bénévoles, quel que soit leur rôle (bénévoles réguliers ou occasionnels, y compris membres du bureau et du conseil d'administration) en 2019 :

Nombre de bénévoles différents accueillis pendant l'année civile

bénévoles

***Bénévoles :** Les bénévoles sont des personnes qui consacrent une partie de leur temps, sans rémunération, à la vie du site. Le bénévole peut faire partie des responsables (en tant que membre du bureau pour une association par exemple), remplir des fonctions spécifiques (comptabilité, ressources humaines...), ou intervenir « sur le terrain » en participant directement à la mise en œuvre des activités auprès des bénéficiaires.*

### L'emploi sur votre site en 2019 (suite)

**Votre site a-t-il eu recours à du personnel non rémunéré directement par lui au cours de l'année 2019 ?**

- Oui
- Non

*Personnel non rémunéré : Il peut s'agir de personnels mis à disposition comme des sapeurs-pompiers ou de personnes non mentionnées ci-dessus (personnels de la mairie, du département, d'une administration...).*

*Sont exclus ici : les prestataires, les micro-entrepreneurs.*

**En moyenne, combien de personnels non rémunérés par le site comptait votre site en 2019 ?**

*Moyenne mensuelle sur l'année civile (prendre en compte les seuls mois d'ouverture)*

*Par exemple, votre site est ouvert 3 mois de juin à août et ferme le reste de l'année. Il a 7 salariés. Il a parmi ses employés 4 agents de la mairie rémunérés par elle qui travaillent pour votre site. La moyenne mensuelle est de  $(4+4+4)/3 = 4$  personnels non rémunérés par votre site (personnel de la mairie).*

personnels non rémunérés

### Dernière question

Gérez-vous d'autres sites de mémoire ?  Oui  
 Non

Voici les sites que nous connaissons. Vous avez reçu un mail pour chacun d'eux pour répondre au questionnaire :

Notez ci-dessous les éventuels autres sites que vous gérez en précisant : le nom du site, l'adresse, le numéro de téléphone et le courriel

## Fin du questionnaire

Avant d'enregistrer le questionnaire, notez ici les éventuelles remarques que vous souhaitez exprimer :

Cliquez sur "**Enregistrer**" si vous avez terminé le questionnaire.  
Cliquez sur "**Précédent**" si vous souhaitez modifier vos saisies.

← Précédent



✓ Enregistrer